

Ecole maternelle Du Val Guermantes12 rue Marcel Proust
77600 Conches sur Gondoire**Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2021/2022**

Tél : 01.64.02.22.01	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel ce.0771551t@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Élémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 20/06/2022
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 17h30 à 18H20
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

Présents :

Enseignantes de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Mme PACHOUD (enseignante assurant l'intérim de direction) • Mme STUTZ (Enseignante MS/GS) • Mme LI SHIM TAN (Enseignante PS) 	
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"> • • 	
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> • • 	
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> • • 	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> • Mme BOUSSÉKINE 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme BERRETTINI
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> • Mme VIARD (Présidente du SIVOM, 1 ère Adjointe au Maire de Guermantes) • M HIMONET (Adjoint au Maire, mairie de Conches Sur Gondoire et Vice-Président du SIVOM) 	
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Billy (Adjointe au Maire de Guermantes, Membre titulaire du SIVOM) 	
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> • M. PENIN (futur enseignant école maternelle nommé pour la rentrée septembre 2022) 	
Autres membres		
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme GIGON (Inspectrice de Lognes) • Mme CHAZALY (DSDEN) • Mme JOFFRAIN (Enseignante PS/GS) 	<ul style="list-style-type: none"> • M. MARCHAND (Maire de Guermantes) • Mme DAGUERRE (Maire de Conches sur Gondoire)

Président(e) de séance : Mme PACHOUD	Secrétaire de séance : Mme STUTZ
--------------------------------------	----------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 3^{ème} conseil d'école

1. Vie de l'école : les effectifs de la rentrée, les nouveaux enseignants nommés, la coopérative, les interventions et sorties scolaires.
2. Sécurité : 2ème et 3ème Alerte incendie. PPMS
3. Constitution de la commission électorale
4. Nouveau projet d'école
5. Travaux
6. Questions préalablement données à la directrice

1. Vie de l'école : les effectifs de la rentrée, les nouveaux enseignants nommés, la coopérative, les interventions et les sorties scolaires

Effectifs pour la prochaine rentrée :

A ce jour, nous avons 79 inscrits.

PS	MS	GS	TOTAL
23	29	27	79

Ce qui fait une moyenne de 19 à 20 élèves pour 4 classes.

Nous ne savons pas si notre école fait l'objet d'une fermeture de classe. La commission de la carte scolaire a lieu demain, le 21 juin.

Si la structure de l'école doit passer à 3 classes, il faudra envisager qu'une ATSEM déjeune sur le temps du midi, et si possible l'ATSEM qui aura en charge les élèves de PS.

Mme Valérie HASSAM change d'école. C'est M. Miguel PENIN qui prendra la direction.

Mme STUTZ part à la retraite au mois de juillet, elle sera remplacée par Mme Géraldine MICHAU.

Coopérative :

A l'heure du dernier conseil d'école, le solde était créditeur de 1462,31€. Il est actuellement créditeur de 1619,34€.

Dépenses	Crédits
Achat de vélos, tricycles, draisienne, trottinettes 1762,56€	Dons des parents 2033€
Remboursement Mme STUTZ 113,41€	
Total	Total
1875,97 €	2033€

Mme Viard annonce qu'une subvention de 1000 euro, de la part de la Mairie de Guermandes, sera prochainement versée.

Non comptabilisés à ce jour :

- Remboursement des enseignantes pour cette dernière période
- Commande de nombreux livres pour notre nouveau projet d'école

Les interventions et les sorties scolaires :

- En mars et avril, Nathalie PETIOT, notre intervenante en sport, a assuré **7 séances** à l'école puis au gymnase de Conches, pour tous les élèves de la Petite Section à la Grande Section. Les élèves ont travaillé différentes compétences telles que sauter, grimper, escalader, marcher en équilibre, se hisser, se suspendre etc... sous forme de parcours. Les enfants ont beaucoup apprécié !
- Nathalie PETIOT est intervenue également le lundi 13 juin (matin), elle a proposé, pour tous les élèves de l'école maternelle, des **jeux collectifs** encadrés par les élèves de CM2 de Mme VIX.
 - Tous les élèves sont allés au **Jardin de la Rhubarbinette** à Conches, le mardi 14 juin pour les élèves de MS et le lundi 20 juin pour les élèves de PS et de GS. Il leur a été proposé des ateliers autour du jardinage et des découvertes sensorielles : préparer des plants, pailler autour des pieds de tomates, écouter l'histoire du héros d'un jardin, sentir des herbes aromatiques et goûter des fruits du jardin, chercher des éléments naturels de différentes couleurs pour en faire un tableau.
 - Le mardi 21 juin, les élèves de Grande Section futurs élèves de l'école **Gustave Ribaud** iront découvrir cette nouvelle école. Ils feront une visite et participeront à des activités sportives encadrées par les élèves de cette école.
 - Le lundi 27 juin, une **animation KAPLA** aura lieu toute la journée. Le matin pour les élèves de Petite Section puis ceux de Moyenne Section. Ce qu'ils auront construit ne sera pas détruit mais enrichi l'après-midi par les élèves de Grande section. A 15h30, les Petits et les Moyens pourront aller admirer l'ensemble de la construction terminée.
 - L'équipe enseignante remercie le SIVOM pour le financement de la sortie au Jardin de la Rhubarbinette et l'animation KAPLA.
 - Une chorale de tous les élèves de l'école maternelle aura lieu le 30 juin avec Nina, notre intervenante en musique. Mme PACHOUD la filmera.

2. Sécurité : 2ème et 3ème Alerte incendie. PPMS

- La 2ème alerte incendie a eu lieu le 21 mars, le matin.
- La 3ème alerte incendie a eu lieu le 2 juin, à l'heure de la sieste.

Tout s'est bien déroulé.

- Le PPMS (Tempête), Plan Particulier de Mise en Sécurité, a eu lieu le lundi 31 mai entre 10h45 et 11h15 : tout s'est bien passé, les élèves étaient en classe, assis loin des fenêtres.

3. Constitution de la commission électorale

Désignation des membres de la commission (2 parents élus en poste + le directeur + 1 PE + DDEN ou un représentant de la mairie éventuellement).

Les parents élus ne seront plus parents d'élèves de l'école maternelle. Par conséquent, la désignation des membres se fera tout début septembre, avant le Conseil d'école 1, une fois que de nouveaux parents seront élus.

4. Nouveau projet d'école 2022/2025

Notre nouveau projet d'école pour la rentrée prochaine a été validé par notre Inspectrice.

Le 1er axe est sur **la compréhension de ce que l'on lit et de ce que l'on dit**. On travaillera sur l'enrichissement de la culture littéraire et notamment autour de trois auteurs de la littérature de jeunesse. Nous mettrons également en place des sacs à histoire qui circuleront dans les familles. Nous continuerons notre prêt de livres hebdomadaire.

Le 2ème axe est sur **la résolution de problèmes**. Nous créerons une mallette « Résolution de problèmes » par niveau avec comme objectif de la transmettre entre classes de même niveau et aussi à la classe de CP.

Le 3ème axe est sur **l'EPS**. L'objectif est de développer, par la pratique du sport, une attitude santé et également de donner du sens au vivre ensemble à travers des activités comme les jeux collectifs mais également des activités de déplacement sur des engins roulants pour amener à la sécurité routière.

Mme Viard nous propose de contacter la Brigade Rurale et pour cela de nous rapprocher de M. Marchand, maire de Guermantes.

Le 4ème axe est sur **la continuité de la labellisation E3D**. Nous souhaitons en particulier pouvoir collaborer avec le Centre de Loisirs, la Mairie et l'école élémentaire. Des animateurs extérieurs formeront l'équipe enseignante. Nous sensibiliserons les enfants à la préservation de la nature.

5. Travaux

- Dans la classe de Mme Joffrain, il y a des feuilles en plastique collées sur les vitres, Mme Joffrain aimerait qu'elles soient retirées.
- Nous avons constaté que plusieurs dalles du sol se soulèvent, en particulier dans le hall d'entrée.
- La poignée de la porte des toilettes adultes en a blessé quelques-uns.

Mme Viard rappelle que la hauteur de la poignée est réglementaire.

- Une porte coupe-feu ne ferme plus correctement.

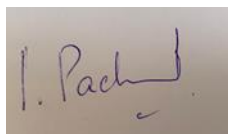
Mme Viard rappelle qu'il ne faut pas bloquer ces portes, une entreprise viendra pour un contrôle début juillet.

Questions préalablement données à la directrice

Pas de questions.

La séance est levée à 18h20.

Mme PACHOUD



Mme STUTZ

